

ANNEXE I
(article 1)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

INSTALLATION D'ÉCHANTILLONS DE COMPTEURS D'EAU
RÉSIDENTIELS

SECTION I

NATURE DES SERVICES PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES -
DESCRIPTION DU PROJET

1. Ce projet requiert l'embauche du personnel, les services professionnels et techniques, l'achat de logiciels, la location de matériel, la fourniture de biens et de services par des entreprises spécialisées, le tout pour des travaux d'installation d'échantillons de compteurs d'eau résidentiels.

Le projet comprend, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

SECTION II

LOCALISATION

2. Ce projet, tel que décrit à l'article 1 relève de la compétence de l'agglomération de la ville et peut se localiser à divers endroits sur le territoire de la ville dans l'exercice des compétences susmentionnées.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

3. L'estimation du coût du projet décrit à l'article 1 s'élève à la somme de 245 000 \$.

TOTAL : 245 000 \$

Annexe préparée le 23 février 2018 par :

Guillaume Drolet, ing.
Arrondissement des Rivières
Division des travaux publics